

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES RÉJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3265

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Nafissa MEKOUAR Veuve Farid ACHOUR

Date de naissance : 19/02/1952

Adresse : Résidence Doha - Route Azemmour - Ville

44 - CASABLANCA -

Tél. : 0661327412

Total des frais engagés : 984,10 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 



Date de consultation : 02/12/2020

Nom et prénom du malade : ACHOUR Nafissa

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : suivi Glaucome + Blepharite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 6/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/12/2020	c		200,00	

八

EXECUTION DES ORDONNANCES

Dr. NAYME Karim
Optamnologie
Assim, lori N°5 Registan d'Azemmou -
Casablanca - 36-60-79 / 0643-08-22-5

Achat du Pharmacien
ou du Fournisseur

Date

Montant de la Facture

[Signature]

• 218/2

Lotte
Tel. 784, 1000

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Karim NAYME
Ophtalmologiste
Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم
طبيب العيون
أمراض و جراحة العيون

جراحة المجلالة داء الزرق

تصحيح البصر بالليزر

إصابة العين بداء السكري

العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي و الشبكة

جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca Le 02 décembre 2020

Mme ACHOUR NEE MEKOUE NOUFISSA

MONOPROST

1 goutte une fois par jour , dans les deux yeux, pendant 3 Mois
ne pas arreter

TIMOCOMD 0.5 %: COLLYRE

1 goutte x 2/j ; 8 h & 20 h, dans les deux yeux, pendant 3 Mois
ne pas arreter

NAVIBLEF: mousse pour les paupières

1 massage des paupières le soir au coucher; coton + mousse, dans
deux yeux, pendant 1 Mois

TOBRADEX : PDE PO

1 application / jour, le soir au coucher, dans les deux yeux, pendant
jours

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdellah Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca

5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) بجزئه التسميم البيضاء

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

Dr Nayme Karim
Ophtalmologie
Nassim, Lot N°5 Route d'Azemour
Casablanca -
36-60-79 / 0643-08-22-95



PHARMACIE ANDALOUS

No 001357

2

Jde le sl. 12. bř.

Quantité	Désignation	P.U.	Montant
03	Machine à écrire	48,72	146,16
01	Trousse à papier	103,00	103,00
01	Portable phone	90,00	90,00
01	Téléfax Ideo	54,40	54,40
			284,56
Paiement à l'ordre de Schmitt et Cie Sept cent quatre-vingt quatre francs et 56 centimes			
			Signature

394, Angle Av 2 Mars et Bd Panoramique

Tél : 05 22 21 17 85 - 05 22 52 80 31 - GSM : 06 61 20 47 78 - Domicile : 05 22 36 44 24 - Casablanca

- IF: 51309210 - PT : 34910090 - RC : 5264 - CNSS : 1799602 - ICE : 001628834000021

mono prost



Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178,90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP


6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Timo- Comod

Steripharma
PPV:103,00 dh

A utiliser avant: / Lot n°

1 0 / 2022

2 9 7 6 2 0

NAVI BLEF

RIMA PHARMA
PVC : 90,00

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178,90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP


6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178,90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP


6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

TOBRADEX

TOBRADEX®
POMMADÉ OPHTALMIQUE
3,5 g
Boîte de 1 tube PPV: 54,40 DHS
Laboratoires Sotema, Bouskoura
AMM N° 455/18 DMP/ 21/ NRP


6 118001 070602
69020-4